

Les festivals de films dans les Délégations de l'Union Européenne

Etude de faisabilité explorant différents
modes opératoires pour la mise à
disposition d'un package de films
européens

RÉSUMÉ EXECUTIF

Étude préparée pour la Commission européenne,
DG Réseaux de communication, contenu et technologies
par:

Cette étude a été réalisée pour la Commission européenne par:



Identification interne

Numéro de contrat: EAC-2014-0516

Numéro SMART 2015/ 0095

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ

De la Commission européenne, Direction générale Réseaux de communication, contenu et technologies,

Les informations et points de vue exposés dans la présente publication n'engagent que leur auteur (ou leurs auteurs) et ne sauraient être assimilés à une position officielle de la Commission. La Commission ne garantit pas l'exactitude des données figurant dans la présente étude. Ni la Commission ni aucune personne agissant au nom de la Commission n'est responsable de l'usage qui pourrait être fait des informations contenues dans le présent texte.

ISBN 978-92-79-44441-8

doi: 10.2766/354242

© Union Européenne, 2015. Tous droits réservés. Certaines parties sont autorisées sous conditions de l'UE. Reproduction autorisée, moyennant mention de la source.

Résumé exécutif

Pour la mise en œuvre du programme 'FILM FEST' – Favoriser l'échange et le partage à travers les festivals de films

Dans le monde globalisé d'aujourd'hui, l'Union Européenne (UE) devrait autant se préoccuper de faire valoir ses atouts culturels et créatifs que de son influence politique et économique. Dans ce contexte, il semble important que l'UE intègre pleinement la culture dans sa diplomatie afin d'élargir son rayonnement, de mettre en valeur les expressions artistiques européennes, d'organiser des événements en collaboration avec les populations locales et ainsi améliorer son image et promouvoir ses valeurs et priorités à l'extérieur de ses frontières.

Le cinéma est un vecteur privilégié des identités et des singularités qui reflètent l'état général d'une société ou d'une communauté. En cela, l'industrie cinématographique européenne traduit bien la diversité – culturelle, linguistique et ethnique –, les valeurs (telles que l'égalité, la liberté d'expression, l'Etat de droit et la démocratie) ainsi que le modèle social qui sont au cœur du projet européen.

Le pouvoir de communication du cinéma pour faire connaître l'Europe et la créativité de la production cinématographique européenne sont ainsi reconnus par nombre de Délégations de l'UE (DUE) dans les pays tiers qui organisent régulièrement des festivals de films au sein leurs activités de diffusion.

En effet, plus de la moitié des DUE (soit 76 DUE dans le monde) est impliquée dans l'organisation de festivals de films et autres événements liés au cinéma, et ce à des fins de promotion de l'UE, de présentation de la culture européenne ou encore de diplomatie culturelle.

76
FFE
dans le monde

Entièrement/partiellement
organisés et/ou financés
par la DUE
1 par an
Présentant des films des EM
parfois avec des films locaux
ou des films de pays européens
non membres de l'UE

Les festivals de films constituent l'un des instruments les plus efficaces pour atteindre le public sur un territoire donné, en particulier lorsque les canaux de distribution manquent ou que les films ne bénéficient pas du même statut que les superproductions. La majorité des festivals de films peut ainsi être considérée comme réussie du point de vue diplomatique de l'événement. Cependant certains obstacles – comme le manque de professionnalisme, des budgets restreints et des ressources humaines insuffisantes – s'opposent à ce que la diversité et l'excellence des films européens puisse être présentée dans les meilleures conditions dans de nombreux pays en dehors de l'UE.

Afin de tirer le meilleur parti des initiatives existantes et de s'assurer que le cinéma européen contribue aux relations extérieures de l'UE ainsi qu'à son influence et à son attractivité dans le monde, les DUE nécessitent un soutien approprié, en particulier pour amplifier leurs actions et veiller à ce que les festivals de films deviennent de véritables outils diplomatiques, culturels et commerciaux.

Après un état des lieux de la situation des festivals de films organisés par les DUE, ainsi qu'une analyse des forces et des faiblesses des festivals de films européens (FFE), cette

étude propose une série de recommandations stratégiques et opérationnelles pour l'organisation de festivals de façon rentable. Les recommandations incluent des améliorations concernant :

- La sélection des films – afin de proposer le meilleur du cinéma Européen au public international (package de films européens).
- La procédure d'octroi des droits d'exploitation des films pour les salles de cinéma et autres lieux ou pour les plateformes de vidéo à la demande.
- Le marketing et la stratégie promotionnelle aux niveaux central et décentralisé.
- L'implication et le soutien des professionnels, y compris des talents, du cinéma européen.
- L'organisation d'événements parallèles afin d'approfondir la dimension collaborative des festivals de films et de renforcer les liens avec la population locale.

Ces recommandations ont été spécialement conçues pour remplir les trois dimensions des FFE identifiées au travers de cette étude, à savoir : Diplomatie – Culture et Audiovisuel – Commerce (ladite « triple dimension D-CA-C ») qui peuvent apporter une valeur ajoutée aux activités des DUE dans les pays tiers:

FFE et relations extérieures de l'UE – diplomatie	FFE, culture et politiques audiovisuelles	FFE et commerce – accès aux marchés européens
<ul style="list-style-type: none">• Un instrument diplomatique pour aider les DUE à construire des liens de confiance et de compréhension mutuelle avec les gouvernements et les populations dans les pays hôtes.• Les films, notamment grâce à leur valeur de divertissement, constituent d'influents moyens d'expression ainsi qu'un miroir des relations humaines.	<ul style="list-style-type: none">• Les FFE contribuent à l'agenda culturel européen en soutenant la culture et les industries créatives en dehors de l'UE.	<ul style="list-style-type: none">• La faible part de marché des films européens hors UE est révélatrice de l'échec du cinéma européen à atteindre le grand public et les jeunes dans le reste du monde; ceci au détriment de l'image et de l'influence de l'Europe à l'étranger.• Les FFE devraient aussi être considérés comme de potentiels vecteurs de la promotion du commerce de biens audiovisuels.

La triple dimension D-CA-C des FFE doit être prise en considération dans le développement d'une approche coordonnée et l'organisation de festivals attractifs.

Evaluation de l'impact des FFE

Les festivals de films sont l'une des principales activités de relations publiques des DUE partout dans le monde et à ce titre sont des événements populaires auprès des publics locaux : alors que les traditionnels festivals de films en salles rassemblent au niveau global environ 409 000 personnes, l'expérience de FFE en ligne réalisée en Chine en 2012 a reçu 17 millions de vues, démontrant que les DUE sont aussi capables de faire usage des nouveaux outils de dissémination offerts par le numérique.

Bien qu'ils poursuivent des objectifs similaires, les FFE ne sont pas organisés selon un modèle rigide. Leur gestion varie en fonction des ressources disponibles, du contexte local, des partenariats avec les ambassades et les instituts culturels des Etats Membres ainsi que des acteurs de l'industrie cinématographique locale. Ainsi certains sont entièrement pris en main par la DUE alors que d'autres sont réalisés par des tierces parties. Les FFE ont une durée de 3 jours à plusieurs mois et peuvent se tenir dans divers lieux, des salles de cinéma aux centres culturels en passant par les universités.



En dépit de leur fort potentiel pour attirer un large public et mobiliser un grand nombre d'acteurs européens et locaux, l'étude souligne les limites qui empêchent les FFE d'avoir un impact conséquent dans la triple dimension D-CA-C susmentionnée :

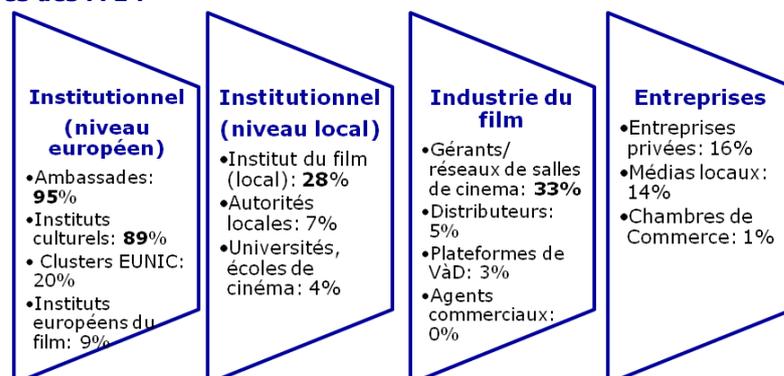
- 71% des FFE sont organisés avec un budget inférieur à 20 000€, majoritairement tiré du budget de la section Politique Presse et Information de la DUE. Avec de telles limitations budgétaires, les DUE disposent rarement des moyens nécessaires à l'organisation d'un festival efficace et réussi. Ils tiennent souvent à l'engagement personnel et cinéphile des agents de la DUE, lesquels réalisent des heures supplémentaires pour assurer la tenue du festival.
- Etablir une programmation attractive est une tâche complexe qui requiert un soutien professionnel. Ceci est d'autant plus important que le succès des FFE tient avant tout à un programme attractif pour le public local. Or seuls 16% des DUE ont recours à un directeur artistique.



- Le sondage réalisé auprès des DUE montre que ces dernières n'investissent que très peu dans la promotion et le marketing des festivals. De ce fait les FFE souffrent parfois d'un statut exclusif et élitiste qui limite le public à un cercle restreint de connaisseurs.

- Il est nécessaire de remédier au manque d'implication du secteur de l'audiovisuel européen dans l'organisation des FFE et à la faible visibilité des FFE parmi les professionnels du cinéma.

Les partenaires des FFE :



Or l'appui du secteur est essentiel pour assurer l'accès à une bonne sélection de films et pour permettre la mise en œuvre d'actions ciblées bénéficiant aux acteurs diplomatiques, culturels et commerciaux de l'UE et dans les pays tiers.

Il est primordial de s'attaquer à ces faiblesses qui nuisent à l'image de l'UE dans le monde ainsi qu'à sa capacité à tisser des liens et susciter des échanges avec les citoyens des pays tiers.

Principaux besoins et exigences

Pour faire face aux enjeux mentionnés ci-dessus et faire en sorte que les FFE remportent un succès localement, les besoins des DUE peuvent être classés dans quatre catégories :



Pour s'adapter à leurs besoins et faire face aux difficultés qu'elles rencontrent, **89%** des DUE (qu'elles organisent actuellement ou non des FFE) sont favorables à l'idée d'un **package européen de films, dont les droits seraient pré-négociés**, leur permettant d'avoir accès à des films récents et de qualité et de devenir plus indépendantes vis-à-vis des ambassades et instituts culturels des Etats Membres. Pour 60% des DUE l'accès à des films de qualité représente la plus grande difficulté liée à l'organisation d'un FFE. 84% des DUE considèrent qu'un package de films devrait être accompagné de mesures

de soutien additionnelles. Une aide au sous-titrage des films est particulièrement requise (par 70% des DUE organisatrices de FFE) ainsi que la participation de talents européens au festival (68%) et un soutien professionnel adéquat à la promotion et au marketing (55%).

Bonnes pratiques

L'étude souligne quelques exemples de bonnes pratiques dans l'organisation de festivals de films, notamment :

- le Festival du film européen en Afrique du Sud : comme un FFE « nouvelle génération » organisé de façon professionnelle et géré comme un festival commercial avec un programmateur et un directeur artistique, ainsi qu'une excellente sélection de films récents et primés ;
- Les Semaines du film européen au Maroc : l'un des budgets les plus importants pour un FFE, l'organisation est sous-traitée à une agence locale en partenariat avec Europa Cinemas pour être en mesure d'offrir une sélection des meilleurs films européens récemment primés dans les festivals internationaux ;
- Le Festival du film allemand en Chine : un festival organisé grâce à un budget important, la mobilisation de l'industrie cinématographique et bénéficiant d'un haut niveau de financement privé ;
- My French Film Festival : comme exemple réussi de l'utilisation des technologies numériques pour promouvoir en ligne les premiers longs métrages dans plus de 90 pays.

Recommandations

Les recommandations proposées dans l'étude sont destinées à soutenir les DUE dans l'organisation de FFE plus professionnels et plus attractifs, capables de recueillir une forte participation (politique) de la part des pays hôtes, atteignant un large public local (y compris le jeune public) au-delà de la capitale et offrant des activités permettant d'impliquer les citoyens du pays hôte et de mettre en relation les professionnels de l'audiovisuel locaux et européens.

Les **principes directeurs** de l'organisation des FFE sont établis dans l'optique d'assurer une qualité standard minimum. Les organisateurs de FFE devraient s'attacher à appliquer ces principes dans l'organisation du festival et de ses activités connexes afin de remplir les objectifs diplomatiques, culturels et commerciaux des FFE. Ainsi l'étude recommande qu'ils soient organisés selon les principes suivants :

- Contribuer à dépeindre une **Europe diverse et créative** ;
- Compter sur une **organisation professionnelle** ;
- Respecter les **impératifs commerciaux de l'industrie du film** ;
- **Mobiliser les plus hauts diplomates** européens et des Etats Membres dans le pays hôte ;
- Bénéficier de **ressources financières suffisantes**.

Ces principes directeurs sont établis dans l'optique que les FFE répondent à certaines normes de qualité :



L'étude montre que, dans les plus grands pays, il est difficile d'organiser un FFE qui atteigne ces critères de qualité avec un budget inférieur à 60 000 - 100 000 €. Un tel niveau de financement serait de plus susceptible d'attirer davantage de fonds privés.

Afin d'assister les DUE à mettre en place des FFE de qualité, l'étude propose une série de mesures de soutien applicables d'une part au niveau central de l'administration européenne et d'autre part au niveau des DUE sur le terrain.

De plus, l'étude propose des recommandations quant à l'organisation de FFE en ligne afin de compléter les éditions « physiques » des FFE (ces propositions ne sont pas comprises dans le budget présenté ci-dessous).

1. Mesures de soutien centralisées

Ces mesures seraient fournies au niveau central par un Fournisseur Extérieur de Services (FES) recruté par la Commission Européenne/le SEAE afin de :

- Gérer un **comité de parties prenantes** pour encourager le développement stratégique des FFE et la mobilisation des acteurs (Comité Directeur) comprenant d'une part des représentants des acteurs publics européens tels que le SEAE, les services concernés à la Commission Européenne ainsi que les instituts culturels/du film des Etats Membres et d'autres entités organisant des événements liés au cinéma au niveau européen (ex. le Prix LUX du Parlement Européen) ; d'autre part des représentants du secteur privé (ex. agents commerciaux et agences de promotion du cinéma européen).
- Préparer un **package de 15 à 30 films européens** (sélection des films, négociation et acquisition des droits d'exploitation) sur un nombre de critères (films récents, de bonne qualité, films primés dans les festivals et films ayant réalisé les meilleures entrées dans les Etats Membres), **sous-titrage** dans au moins dix langues, préparation d'une **base de données avec des informations sur les films sélectionnés** afin de faciliter l'obtention des licences d'exploitation auprès des ayants droits.
- Mettre en place un **programme de soutien sélectif** (maximum 40 000 € par DUE) pour récompenser les DUE proposant les meilleures stratégies de FFE afin de répondre aux critères de qualité mentionnés ci-dessus. Les mesures éligibles à ce soutien sélectif additionnel recouvreraient la promotion et le marketing, le recrutement d'un directeur artistique, le coût d'organisation des événements parallèles, des droits d'exploitation supplémentaires et des sous-titres non compris dans le package européen.
- Soutenir la **professionnalisation des FFE**, notamment dans le domaine du marketing et de la promotion et dans l'organisation d'événements parallèles. Coordonner l'échange d'information entre les DUE, mettre en place un bureau d'assistance et préparer un guide de montage de FFE à destination des DUE.

2. Mesures de soutien décentralisées

Les DUE conserveront la liberté et la flexibilité d'organiser les FFE qui correspondent au mieux au contexte local ; toutefois les critères de qualité et le soutien du FES

contribueront à rendre les FFE plus attractifs et à même d'atteindre un public élargi. Une deuxième série de mesures devrait ainsi être appliquée par des DUE au niveau local.

- **Financement minimum et diversifié** pour assurer la promotion locale du festival et se conformer aux normes de qualité;
- **Directeur artistique et programmateur professionnel** pour sélectionner les films en accord avec le goût du public local et pour mener à bien la partie logistique et la gestion du FFE;
- **Sous-titrage des films** (lorsqu'il n'est pas disponible dans le package européen) et partage des sous-titres avec les autres DUE afin de créer des synergies et de réduire les coûts;
- **Projeter les films dans les cinémas locaux** pour atteindre un public plus large, construire des partenariats, promouvoir l'événement et pour montrer aux exploitants le potentiel du cinéma européen ;
- **Rechercher des partenaires locaux pour mutualiser les ressources** élargir l'impact, accéder à des financements supplémentaires et démarcher des sponsors locaux ;
- **Organiser des événements en parallèle du FFE** (événements politiques, éducatifs, avec les jeunes, avec les professionnels sur le marché du film) pour débattre avec la population des valeurs européennes et des politiques et thématiques prioritaires de l'UE localement, pour encourager le dialogue interculturel ou encore pour promouvoir la distribution des films européens ou les activités de coproduction;
- **Évaluation de l'impact** du FFE afin de mieux mesurer son succès au regard de la triple dimension D-CA-C et améliorer les éditions futures ainsi que pour mieux communiquer auprès des différents acteurs concernés.

Budget estimé pour la mise en œuvre des services centralisés

L'organisation d'un FFE est une entreprise complexe qui requiert des compétences professionnelles afin de planifier un événement qui serve les intérêts diplomatiques, culturels et commerciaux de l'UE. Le coût lié aux services centralisés du programme FILM FEST est estimé à **2,5 millions d'euros sur deux ans**. Pour cela, l'Instrument de Partenariat de l'Instrument de Politique Etrangère (FPI) semble l'outil de financement le plus adapté.

Commission européenne

Les festivals de films dans les Délégations de l'Union Européenne

Luxembourg, Office des publications de l'Union européenne

2015 – 7 pages

ISBN 978-92-79-44441-8

DOI: 10.2766/354242

